# Les indications utiles.

Les panneaux d'indications utiles à la conduite sont de positions.

Ils sont implantés à l'endroit même de ce qu'ils indiquent.

Attention, ces panneaux sont plus important que ceux à fond blanc car ils nous permettent d'avoir des informations nécessaires à une bonne conduite.

### Panneaux d'indications relatifs aux arrêts et stationnements:



Parking payant à durée limitée.



Parking gratuit à disque et à durée limitée.



Parking **gratuit**.



Emplacement d'arrêt de bus.

**Attention**: L'arrêt et le stationnement sont interdits sur cet arrêt.

Je dois céder le passage en ville à un transport en commun sortant de son arrêt.



Arrêt réservé aux taxis.

**Attention**: Je ne peux pas m'arrêter ou stationner sur cet emplacement.



Stationnement **réglementé** dans l'agglomération pour les caravanes et auto-caravanes.

**Attention**: Je dois m'adresser à la mairie de la ville pour savoir où stationner.



L'arrêt est exceptionnellement autorisé sur le trottoir.

**Attention**: Sans ce panneau l'arrêt et le stationnement sont toujours interdits sur les trottoirs.

### Conditions particulières de circulation par voie sur la route suivie.

Les panneaux indiquent les conditions particulières de circulation telles que nombre de voies, sens de circulation par voie, indications concernant une ou plusieurs voies de la chaussée.



Fin de créneau de dépassement.



Créneau de dépassement dans les deux sens de circulation.



Double sens cyclable.



Voie en contresens réservée aux bus.



Créneau de dépassement ou la voie la plus à gauche est interdite aux véhicules de plus de 3.5 T.



Limitation de vitesse.



Voie de droite affectée à une direction.



Traversée d'un passage à niveau.

## Panneaux d'indications que je rencontre au péage:



Télépéage.

Si j'ai le boîtier dans mon véhicule je peux m'engager sur cette entrée. Le télépéage permet de ne pas prendre de ticket afin de gagner du temps (la barrière s'ouvre automatiquement)



Entrée du péage réservée aux abonnés.



Paiement automatique par monnaie.



Paiement auprès d'un péagiste.



Paiement par carte bancaire.



Borne de retrait d'un ticket de péage.

### Autres panneaux d'indications utiles à la conduite:



Entrée de l'autoroute:

**Attention**: Toute manoeuvre est interdite.

La limitation de vitesse est de 130 Km/h par beau temps.

110 Km/h sous la pluie et en permis probatoire.



Fin de l'autoroute.

**Attention**: La chaussée devient à double sens de circulation.

La limitation de vitesse est de 90 Km/h

80 Km/h sous la pluie et en permis probatoire.



Début d'une voie à accès réglementé.

**Attention**: Toute manoeuvre est interdite.

La limitation de vitesse est de 110 Km/h par beau temps 100 Km/h sous la pluie et en permis probatoire



### Fin d'une voie à accès réglementé.

Attention: La chaussée devient à double sens de circulation.

La limitation de vitesse est de 90 Km/h

80 Km/h sous la pluie et en permis probatoire.



Voie verte.

Attention: Il est interdit pour tout véhicule à moteur de s'engager sur cette voie.



Fin de voie verte.



Voie conseillée pour les vélos.



Fin de voie conseillée pour les vélos.



#### Voie de détresse sur la droite.

**Attention**: Une voie de détresse permet aux véhicules dont les freins sont défaillants de s'arrêter.

Je ne dois pas m'arrêter ou stationner sur cette voie!



Impasse:

Attention: J'ai le droit de m'engager dans une impasse.



Priorité sur les véhicules venant en sens inverse.

**Attention**: La priorité n'est pas un droit absolu. Je dois ralentir et m'arrêter si un usager est déjà engagé sur le passage étroit.



Sens unique.

**Attention**: Ce panneau ne m'oblige pas à aller tout droit.

Il est interdit de faire demi tour ou une marche arrière dans un sens unique.



Entrée d'un tunnel.

Je dois allumer mes feux de croisement avant de rentrer dans le tunnel.



Fin du tunnel.

Si les conditions le permettent je dois éteindre mes feux de croisement.



Emplacement d'arrêt d'urgence.

Attention: Je ne dois m'arrêter sur cet emplacement qu'en cas d'urgence.



Passage protégé pour les piétons.

**Attention**: Je dois ralentir à hauteur du panneau danger et m'informer à gauche et à droite qu'aucun piéton n'ait l'intention de s'engager sur la chaussée.



Signalisation de tête d'îlot.

**Attention**: Je dois contourner par la droite.



Ralentisseur.

Attention: Je dois ralentir à hauteur du panneau danger pour franchir le ralentisseur à petite allure.



Traversée de tramway.

**Attention**: Un tramway est toujours prioritaire. Je dois m'arrêter si le feu rouge clignotant est allumé.



Début de zone piétonne:

Attention: Les piétons sont prioritaires dans cette zone.

je dois rouler au pas (10 Km/h maximum)



Fin de zone piétonne.

Je peux de nouveau circuler à 50 Km/ maximum.



### Début d'une zone de rencontre.

**Attention**: Les piétons sont prioritaires dans cette zone. je dois rouler à 20 Km/h maximum.



Fin d'une zone de rencontre.

Je peux de nouveau circuler à 50 Km/ maximum.